

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 60430 du 17 novembre 2020 portant attribution
de la prime de haute technicité aux sous-officiers de gendarmerie**

NOR : INTJ2030893S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 54-539 du 26 mai 1954 modifié instituant une prime de qualification en faveur de certains officiers et militaires non officiers à solde mensuelle ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu la décision n° 30565 du 23 juin 2020 portant attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers de gendarmerie au titre de l'année 2020 (NOR : INTJ2014871S) ;

Vu la circulaire n° 3845 du 30 mars 2020 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité (PHT) aux sous-officiers de gendarmerie au titre de l'année 2020 ;

Vu l'instruction n° 3843 du 30 mars 2020 relative à la haute technicité des sous-officiers de gendarmerie et à la prime afférente (NOR : INTJ2002082J) ;

Vu le procès-verbal de la commission chargée de proposer l'attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers de gendarmerie spécialistes en date du 16 juin 2020,

Décide :

Article 1^{er}

La prime de haute technicité est attribuée, à compter du 1^{er} décembre 2020, aux sous-officiers de gendarmerie spécialistes dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris

Mantoux Grégory NIGEND : 234 150

Région de gendarmerie du Centre-Val de Loire

Marsault Sébastien NIGEND : 234 081

Groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme

Raviart Lilian NIGEND : 178 457

Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, zone de défense et de sécurité Sud

Curien Philip NIGEND : 241 167

Groupement de gendarmerie départementale du Doubs

Caëtano Damien NIGEND : 349 287

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Passabet-Labiste Sandra NIGEND : 234 156

Direction générale de la gendarmerie nationale

Ceccato Nicolas NIGEND : 234 118

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 novembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

L. LE GENTIL